



HAL
open science

Découverte d'une épée de type Monza à Viviers-les-Montagnes (Tarn)

Nicolas Valdeyron, Charles Cambe

► **To cite this version:**

Nicolas Valdeyron, Charles Cambe. Découverte d'une épée de type Monza à Viviers-les-Montagnes (Tarn). Bulletin de la Société préhistorique française, 2000, tome 97 (4. Octobre-Décembre 2000), p. 549-552. hal-00502911

HAL Id: hal-00502911

<https://hal.science/hal-00502911>

Submitted on 19 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Découverte d'une épée de type Monza à Viviers-les-Montagnes (Tarn)

Nicolas Valdeyron; Charles Cambe

Valdeyron Nicolas, Cambe Charles, Club Archéologique du Puylaurentais. Découverte d'une épée de type Monza à Viviers-les-Montagnes (Tarn). In: Bulletin de la Société préhistorique française. 2000, tome 97, N. 4. Octobre-décembre 2000. pp. 549-552.

[Voir l'article en ligne](#)

Les auteurs donnent une description de cette épée de type Monza découverte dans le sud du département du Tarn et la comparent aux rares pièces contemporaines connues dans le contexte régional.

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Nicolas VALDEYRON
et Charles CAMBE
avec la collaboration
du Club Archéologique
du Puylaurentais

Découverte d'une épée de type Monza à Viviers-les-Montagnes (Tarn)

Résumé

Les auteurs donnent une description de cette épée de type Monza découverte dans le sud du département du Tarn et la comparent aux rares pièces contemporaines connues dans le contexte régional.

Abstract

The authors give a description of this Monza-type sword discovered in the south of the Tarn department and compare it with the rare contemporary examples known in the regional context.

CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

L'épée a été découverte en avril 1996 par M. Julien Bel, dans des terres retournées un mois plus tôt à l'occasion du défonçage superficiel d'une petite bande de terrain laissée jusque-là en friche mais séparant diverses parcelles mises en culture. Elle reposait à la surface du sol, rejetée sur le côté, apparemment seule à l'exclusion de tout autre vestige archéologique.

Les circonstances de la découverte telles qu'elles nous ont été relatées, ainsi que l'état de la lame qui semble avoir été récemment tordue (lors de l'exhumation?), montrent qu'elle était, au moment où elle a été ramassée, en position secondaire. La nature et l'ampleur limitée des travaux réalisés, ainsi que la conformation du terrain et du parcellaire, permettent cependant de circonscrire son lieu initial de dépôt à une zone de faible superficie, atteignant à peine 50 m². Les vérifications au sol, effectuées en mai 1999 en compagnie de l'inventeur, n'ont pas permis d'obtenir plus d'informations sur un contexte archéologique rapproché qu'il conviendra de préciser ultérieurement.

L'absence totale de vestiges protohistoriques – seuls quelques galets aménagés ont été retrouvés – dans les champs accessibles et les vignes à proximité immédiate du lieu de découverte ne plaide pas cependant en faveur de l'existence, au moins sur cette partie du plateau, d'un établissement permanent d'importance même limitée. Cette assertion, qui reste la plus probable compte tenu de la nature exceptionnelle de la pièce mais qui demandera à être validée par une prospection plus systématique étendue à l'ensemble du site, nous incite à ce jour

à retenir préférentiellement l'hypothèse d'un dépôt isolé, hors de tout contexte d'habitat. Si tel est le cas, il pourrait être particulièrement intéressant d'en localiser la position exacte, pour s'assurer de la présence d'éventuelles pièces supplémentaires.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Situé à un peu plus d'1 km au S.S.E. du village de Viviers-les-Montagnes, le plateau de Roumiguières, à l'extrémité nord orientale duquel l'épée a été découverte, est une petite surface tabulaire résiduelle dégagée dans les grès et les mollasses tertiaires bordant les séries métamorphiques de la Montagne Noire, dont les premières hauteurs sont distantes d'à peine 3 km. Dominé au sud par cette ultime retombée du Massif central, le site fait face, au nord, aux derniers entablements calcaires du causse de Labruguière, dont il est séparé par la vallée du Bernazobre. Large à cet endroit d'environ 1 km, cette vallée correspond en fait à un ancien lit du Thoré dont le cours, vraisemblablement perturbé par des cônes de déjection générés par des écoulements torrentiels en provenance de la Montagne noire, a été dévié vers le nord, quelques kilomètres en amont du site. Cet historique mouvementé explique probablement la présence, au sommet du plateau de Roumiguières, d'un épandage continu de galets. Épais d'une quarantaine de centimètres, reposant sur le substrat, cet épandage correspond probablement aux restes d'une ancienne terrasse du Thoré, dont des lambeaux sont également signalés, en position légèrement plus basse

cependant, à l'est du plateau, sur la commune de Saint-Affrique-les-Montagnes.

De forme plus ou moins arrondie au sud où il présente des versants relativement abrupts, le plateau montre par contre une face nord plus indentée, avec des versants descendant en pente douce vers la vallée qu'il domine d'une soixantaine de mètres. Couvrant une superficie d'environ 70 ha, il culmine à 280 m, avec une altitude moyenne autour de 250 m et un pendage général S.S.E./N.N.O. Aux deux-tiers couvert par la forêt, qui envahit également les versants, le sommet du plateau est partiellement mis en culture : la mauvaise qualité des terres, marquée par l'omniprésence des galets et la faiblesse des apports sédimentaires, explique cette relative désaffectation et permet de comprendre la présence des nombreuses vignes qui ont, soit dit en passant, grandement facilité les prospections au sol.

DESCRIPTION DE L'ÉPÉE

L'épée, en bronze, est entière : seules manquent les parties qui devaient être en matière périssable et qui constituaient la poignée (fig. 1a). Elle présente un bon état général de conservation, appréciation à nuancer cependant selon les secteurs d'observation.

États de conservation

Des altérations, récentes (probablement occasionnées par les dents de l'engin agricole lors de son exhumation) ou plus anciennes (difficiles à apprécier), d'intensité et de nature variables, marquent en effet la pièce. Celle-ci porte tout d'abord 5 pliures (fig. 1b), dont 3 au moins semblent récentes. Situées sur la lame, elles nous paraissent pouvoir être imputées aux dents de l'engin agricole qui a remonté la pièce, sans qu'il soit possible d'être catégorique. Quelques stigmates bien spécifiques, plus ou moins étalées, plaident cependant pour cette interprétation : à l'endroit des pliures, des plaques entières de patine noble ont disparu, laissant apparaître une surface de corrosion où percent, ponctuellement ou sous formes d'éraflures, des points de métal brillant non altéré. Les deux autres pliures affectent la soie : la première est située à 1,2 cm de l'extrémité et l'autre, qui rabat la soie vers la languette, à 5 cm de ce même point. Il n'est pas évident que ces deux dernières pliures soient récentes.

L'épée montre également de nombreuses plages de corrosion, présentes sur les deux faces et sur toutes les parties de la pièce (fig. 1c). Celles-ci préservent par endroits des plages de patine noble verte et luisante, notamment sur la partie de la lame située à proximité de la languette. Ailleurs, c'est-à-dire là où les pliures ne l'ont pas faite sauter, cette surface initiale apparaît nettement plus altérée, par des points groupés de corrosion parfois bordés de boursouffures. Le tranchant est entièrement altéré, émoussé sur toute sa longueur, avec des bords irréguliers.

La languette et la soie sont, quant à elles, presque totalement corrodées : seules subsistent sur la languette quelques plages de la surface initiale, localisées dans

la partie centrale. Les pertes de matière semblent avoir été importantes, comme nous aurons l'occasion de le voir.

Description

Il s'agit d'une lame à deux tranchants, à bords parallèles et nervure axiale, à languette étroite peu différenciée, prolongée par une soie. La pièce mesure 654 mm de longueur totale, pour un poids d'environ 420 g.

La lame mesure, en l'état actuel, 543 mm. Elle est étroite, avec des bords parallèles sur presque toute leur longueur, se rapprochant insensiblement pour former une pointe aiguë. À l'intersection languette/lame, elle présente une largeur de 28 mm, pour une épaisseur de 7,2 mm. Au milieu de la lame, la largeur est encore de 26 mm, avec une épaisseur de 8,8 mm, alors qu'à 10 cm de la pointe, la largeur est de 18 mm et l'épaisseur de 5,8 mm. Elle porte sur les deux faces une nervure axiale (qui pourrait être qualifiée de bourrelet dans la partie située près de la languette, puisque sa largeur atteint presque 5 mm), prolongée par une arête débordant sur la languette et disparaissant à l'amorce de la soie. La nervure axiale est encadrée par deux rainures latérales, peu profondes, légèrement concaves, larges d'environ 2 mm et débutant à l'intersection de la languette et de la lame. Parallèles à la nervure axiale sur toute la longueur de la lame, les rainures s'évasent à la jonction lame/languette pour rejoindre les tranchants. La section de la lame est sublosangique.

La languette est une languette simple, étroite, peu différenciée de la lame elle-même dont elle n'est séparée par aucun ricasso. Elle est longue de 46 mm, son épaisseur mesurée dans la partie médiane est de 7,3 mm pour une largeur mesurée après la première série d'encoches de 23,6 mm. Elle présente, en l'état actuel, deux séries de deux encoches latérales disposées symétriquement. L'examen détaillé de la pièce amène à s'interroger sur la nature exacte de ces encoches, compte tenu de la dégradation importante de cette partie de la pièce. L'hypothèse initialement présentée (Salinier, 1996), retenait l'idée d'une languette à 4 encoches, dispositif que l'on retrouve par exemple sur l'épée de Cagnac (Clottes, 1976) ou sur celle de Venerque (Guilaine, 1972), auxquelles l'exemplaire de Viviers était d'ailleurs comparé. La présence, sur cette dernière, d'une nervure centrale, qui se retrouve également sur ces deux autres pièces, en constituant un point supplémentaire de convergence, a pu conforter l'idée d'une languette non perforée. Sans que cette interprétation puisse être catégoriquement repoussée, une hypothèse alternative nous paraît cependant pouvoir être également envisagée. L'examen de la languette montre en effet des pertes de matière localement importantes. Certainement limitées à la base de la languette, pour laquelle la présence de deux encoches est recevable, les pertes de matière semblent par contre plus conséquentes dans la partie supérieure, dont les encoches actuelles pourraient résulter, en fait, de l'agrandissement accidentel et progressif de deux perforations. La largeur résiduelle de la pièce à cet endroit précis (8 mm), qui constituerait, s'il s'agissait réellement d'encoches, un point de fragilité au moins relatif

du dispositif d'emmanchement, pourrait plaider en faveur de cette restitution. Il faudrait alors admettre un dispositif mixte, associant encoches à la base et perforation au sommet de la languette, tel que restitué sur le dessin.

La soie, pliée en deux endroits, est filiforme. Elle mesure 65 mm, pour un diamètre moyen de 4 mm, sauf à l'extrémité qui montre une légère excroissance. Ce renflement terminal, qui paraît ne rien devoir à une quelconque altération du métal, pourrait donc être naturel.

ATTRIBUTION CHRONOCULTURELLE ET COMPARAISONS

Ces caractéristiques permettent de rattacher l'épée de Viviers au type de Monza (Gaucher et Mohen, 1972), type traditionnellement rapporté aux débuts de l'Âge

du Bronze final et dans lequel on reconnaît, généralement, un bon traceur des premières influences nord-orientales dans l'aire languedocienne. L'épée de Viviers apparaît comme l'un des exemplaires les plus typiques retrouvés à ce jour dans le sud de la France, ce qui ne signifie pas grand-chose compte tenu, d'une part, des caractères relativement fluctuants qui entrent dans l'identification du type (Guilaine et Tavano, 1984) et, d'autre part, du nombre très réduit de pièces supposées contemporaines avec lesquelles on peut la comparer, aussi bien dans un contexte régional étroit (Carozza *et al.*, 1997) que dans un cadre sensiblement plus élargi (Guilaine *et al.*, 1991).

Les comparaisons les plus probantes concernent l'épée de Bize (Aude), épée également rapportée au type de Monza (Guilaine et Tavano, *ibid.*). Les deux pièces

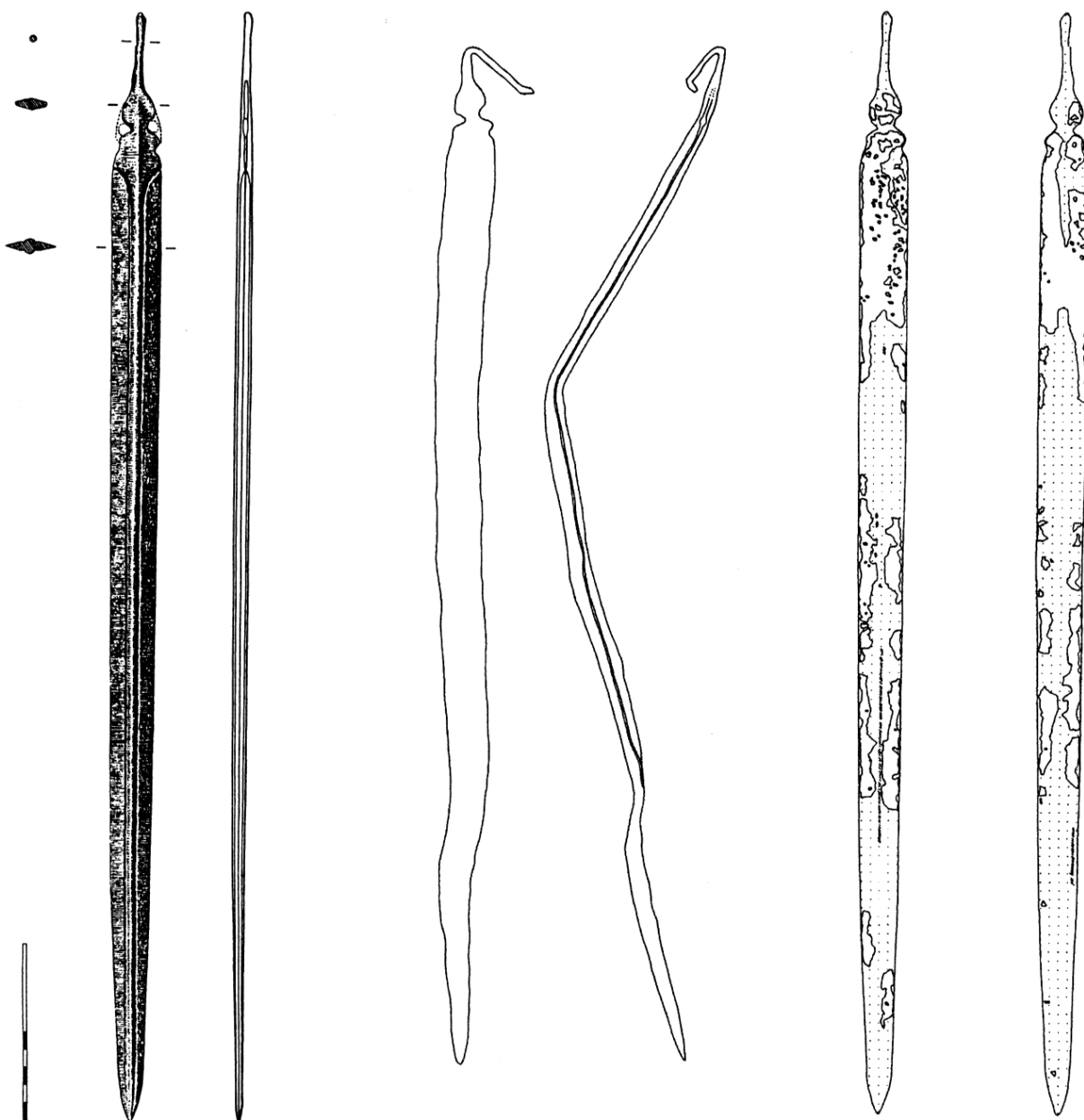


Fig. 1 - Différentes vues de l'épée découverte dans le Tarn. 1a: restitution avec vues de face et de profil, la lame et la soie ayant été redressées par projection. 1b: silhouette montrant l'état de la pièce au moment de la découverte. 1c: états de conservation des deux faces de l'épée. La trame pointillée indique les plages de corrosion, les traits longitudinaux les éraflures récentes. Dessins C. Cambe.

partagent une morphologie générale comparable, avec une lame à deux tranchants parallèles, portant une nervure centrale et une languette étroite. L'exemplaire de Bize se différencie par l'absence des rainures, la présence d'un ricasso bien marqué à l'amorce de la languette, cette dernière, arrondie, ne portant que deux encoches. La seconde épée de type Monza identifiée dans le sud-ouest de la France est celle de Pene Blanque, en Haute-Garonne (Giraud, 1986). Les rapprochements avec l'exemplaire de Viviers sont plus difficiles à établir, seul le caractère parallèle des tranchants

pouvant être retenu. Des rapprochements plus significatifs sont par contre envisageables avec des épées ou fragments d'épée à bords parallèles probablement contemporains de l'exemplaire de Viviers, mais n'appartenant pas au type de Monza. C'est le cas en particulier pour l'exemplaire de Gagnac (Haute-Garonne) qui porte une languette étroite à double encoche symétrique (Clottes, 1976), ou pour celle de Venerque (Haute-Garonne), du fait de la nervuration de la lame (Guilaine, 1972). En tout état de cause cependant, aucune de ces pièces n'est réellement comparable à celle de Viviers.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CAROZZA L. (1995) – De l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer en Albigeois, *Archives d'Écologie Préhistorique*, 13, 206 p.
- CAROZZA L., VALDEYRON N., BURENS A., BOURHIS J.-R., SALINIER J.-F. (1997) – Premières métallurgies dans les pays albigeois et le sud du Tarn au Chalcolithique et à l'Âge du Bronze, in: *Actes du colloque "Mines et métallurgies de la Préhistoire au Moyen-Âge en Languedoc-Roussillon et régions périphériques"*, Cabrières, 16-19 mai 1997, *Archéologie en Languedoc*, 21, 1997, p. 139-146, 6 fig.
- CLOTTE J. (1976) – Trois nouvelles armes du Bronze final de la région toulousaine, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 73, CRSM n° 4, 1976, p. 116-120, 3 fig.
- GAUCHER G., MOHEN J.-P. (1972) – *Typologie des objets de l'Âge du Bronze en France. Fasc. 1 : Épées*, Publications de la Société Préhistorique Française, Paris, 80 p., 62 fig.
- GIRAUD J.-P. (1986) – Une épée en Bronze découverte à Penne-Blanque (commune de Herran, Haute-Garonne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 83, 7, 1986, p. 221-224, 1 fig.
- GUILAINE J. (1972) – *L'Âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. Klincksieck, Paris, 1972, 460 p., 134 fig., 11 pl. H.T.
- GUILAINE J., BRIOIS F., COULAROU J. (1991) – L'épée de Trèbes (Aude) et les épées du sud de la France à l'Âge du Bronze final, *L'Âge du Bronze atlantique*, in: *Actes du 1^{er} colloque du parc archéologique de Beynac*, 10-14 sept. 1990, p. 305-312, 3 fig.
- GUILAINE J., TAVOSO A. (1984) – Une épée du type Monza en Languedoc, *L'anthropologie*, t. 38, 1, 1984, p. 99-107, 5 fig.
- SALINIER J.-F. (1996) – Découverte d'une épée en bronze à Viviers-Les-Montagnes (Tarn), *Archéologie Tarnaise*, n° 8/9, p. 169-170.

Nicolas VALDEYRON
UMR 5608 UTAH Préhistoire
Maison de la Recherche
Université de Toulouse-Le-Mirail
5, allées A. Machado, 31056 Toulouse

Charles CAMBE
Club Archéologique de Puylaurens
Avenue de Revel, 81700 Puylaurens
